

The background of the top half of the page is a photograph of two pairs of legs from the knees down, wearing rubber boots and standing in a shallow puddle. The person on the left is wearing bright blue rubber boots, while the person on the right is wearing black rubber boots with white polka dots and orange straps. The water in the puddle is dark and reflects the boots and the surrounding environment. A dark grey curved shape separates this image from the text below.

Modernisation de la
Loi sur la garde des enfants

Synthèse des résultats

Gouvernement du Yukon
Ministère de l'Éducation
Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde

1000, boulevard Lewes
C. P. 2703 (E-23)
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Earlylearning@yukon.ca

Ce document est également disponible en anglais.

Télécharger le PDF

Cette synthèse
des résultats
résume les
suggestions,
commentaires
et problèmes
qui ont été les
plus souvent
évoqués lors de
la consultation
publique sur la
modernisation de
la *Loi sur la garde
des enfants*.

Table des matières

Modernisation de la *Loi sur la garde des enfants* 3

Importance de l'éducation de la petite enfance 3

 Consultations antérieures

Processus de consultation 5

 Sondage en ligne

 Séances de consultation

 Observations écrites

Principes directeurs 7

 Résumé des commentaires reçus

Impressions générales des personnes participantes

Sondage : Point de vue des parents et des tuteurs et tutrices 9

 Importance d'enchâsser les principes dans la *Loi**

Qualité10

Importance d'un personnel éducateur formé et compétent

Autres aptitudes ou formations importantes

Autres recommandations

Abordabilité14

Types de frais à régler

Autres recommandations

Accessibilité16

Établissements offrant des services de garde et d'éducation de la petite enfance au Yukon*

Type de service de garde recherché

Groupe d'âge visé

Facteurs considérés dans le choix d'un service de garde

Autres recommandations

Inclusion18

Importance d'inclure les enfants aux besoins particuliers dans les services de garde agréés

Point de vue du secteur de l'éducation de la petite enfance et des services de garde 21

Qualité22

Ratio enfants/personnel éducateur

Cadre pour l'éducation de la petite enfance

Reconnaissance professionnelle, attestation et formation des éducateurs et éducatrices

Autres recommandations

Abordabilité24

Autres recommandations

Accessibilité25

Autres recommandations

Inclusion26

Inclusion des enfants ayant des besoins divers

Inclusion culturelle

Autres recommandations

Prochaines étapes 28



Modernisation de la *Loi sur la garde des enfants*

La Loi sur la garde des enfants du Yukon et ses règlements d'application sont entrés en vigueur en 1990, et ils sont surtout axés sur la sécurité et le bien-être des enfants, à l'instar des autres lois votées à la même époque au Canada. Depuis, des spécialistes de l'éducation de la petite enfance ont constaté que la sécurité n'est pas l'unique besoin des enfants : ils ont besoin d'expériences d'apprentissage variées, stimulantes et d'excellente qualité pour grandir et s'épanouir.

Partout dans le monde, les recherches en éducation de la petite enfance ont établi un lien clair entre le bon développement des enfants et les expériences d'apprentissage de grande qualité. Ces apprentissages reposent sur du personnel en éducation dûment formé, passionné et bien épaulé.

La législation est indispensable pour créer un système d'éducation de la petite enfance et de services de garde de grande qualité, à la fois inclusif, abordable et accessible. Dans sa lettre de mandat, le premier ministre demandait à la ministre de l'Éducation de s'engager à moderniser la *Loi sur la garde des enfants* en tenant compte des commentaires de diverses parties prenantes, dont les gouvernements des Premières Nations, la Régie des services de garde d'enfants du Yukon et la population yukonnaise.

“

Aujourd'hui, nous savons que tout se joue entre 0 et 4 ans, une période qui jette les bases de toute la vie de l'enfant.

— Personne présente à une séance de consultation

Consultations antérieures

Bilan de la consultation sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Synthèse des résultats (Oct. 2020)

Télécharger le PDF



Bilan des consultations sur la révision de la Loi sur la garde des enfants

Synthèse des résultats (mars 2023)

Télécharger le PDF



Importance de l'éducation de la petite enfance

Les investissements en éducation de la petite enfance favorisent le développement des enfants et un avenir sain et heureux pour la société. Les retombées sont optimales lorsque les enfants d'âge préscolaire ont accès à des services de garde et d'éducation de grande qualité. C'est au cours de leurs premières années que les enfants acquièrent les compétences physiques, cognitives et sociales essentielles pour s'engager sur la voie du bien-être et de la réussite.

“

Nous tenons à ce que l'éducation de la petite enfance et les services de garde soient de qualité. Il ne s'agit pas seulement de placer les enfants en lieu sûr huit heures par jour.

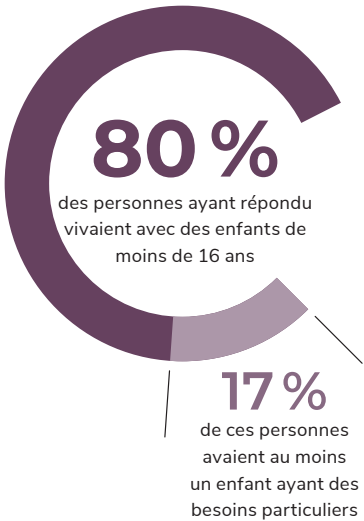
– Personne présente à une séance de consultation



Processus de consultation

La consultation publique sur la modernisation de la *Loi sur la garde des enfants* a commencé le 27 novembre 2023 et s’est terminée le 29 février 2024. Nous avons employé diverses méthodes pour favoriser la participation de différents groupes : des séances de consultation, des entretiens individuels, un sondage en ligne, des guides de discussion et une invitation à présenter des observations écrites. Nous avons fait la promotion de la consultation dans les médias sociaux, à la radio et dans les journaux, en plus d’envoyer des invitations par courriel.

Sondage en ligne



Pour la toute première fois, nous avons consulté les parents et les tuteurs et tutrices. Nous l’avons fait au moyen d’un sondage en ligne sur EngageYukon.ca, ce qui nous a valu **434** réponses.

Séances de consultation

Divers groupes (gouvernements des Premières Nations du Yukon, administrations municipales, éducateurs et éducatrices de la petite enfance, propriétaires et exploitants d’établissements d’éducation et de services de garde, promoteurs de l’éducation de la petite enfance, etc.) ont été invités à transmettre leurs commentaires et à participer à des rencontres en personne.

Deux séances se sont déroulées en français, et quatre concernaient des exploitants et des éducateurs et éducatrices de centres de la petite enfance en milieu rural.


95
invitations envoyées par courriel


32
séances tenues au cours des trois mois de la consultation

Des séances en personne ont eu lieu à Whitehorse et à Dawson.

Observations écrites



Outre les réponses au sondage et les séances de consultation, le ministère de l’Éducation a reçu **douze** mémoires de la part de Yukonnais et de Yukonnaises.



Principes directeurs

Les activités de consultation étaient axées sur les quatre principes directeurs établis pour les services de garde et d’éducation de la petite enfance du Yukon :



Qualité



Abordabilité



Accessibilité



Inclusion

Les personnes ayant participé à la consultation ont nommé la qualité comme principe essentiel, mais l’accessibilité, l’abordabilité et l’inclusion jouent toutes

un rôle dans l’offre de services de garde et d’éducation de grande qualité. Même si les discussions sont allées dans plusieurs directions, la quasi-totalité des

commentaires se rattache à l’un de ces quatre principes.

Résumé des commentaires reçus

Qualité	Abordabilité	Accessibilité	Inclusion
Réduire le ratio enfants/ personnel éducateur Créer un réseau d’échange de pratiques et revitaliser la Yukon Child Care Association Adopter un cadre pédagogique pour la petite enfance Veiller à la qualification des propriétaires, des exploitants et des éducateurs et éducatrices de la petite enfance Assurer l’accès au plein air Exiger la formation continue des éducateurs et éducatrices de la petite enfance	Assurer la viabilité des programmes universels de services de garde d’enfants et de subvention des frais pour les familles Maintenir et élargir les programmes de financement accessibles aux exploitants et au personnel éducateur	Exiger que tous les programmes soient accessibles aux enfants ayant des besoins particuliers Réserver des sommes récurrentes pour le programme de financement des services de garde Inclure les enfants de la maternelle dans la définition d’enfants d’âge scolaire	Faciliter et accroître l’accès au Centre de développement de l’enfant Offrir plus de formation aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance pour leur permettre d’appuyer les enfants ayant des besoins particuliers Intégrer les cultures des Premières Nations du Yukon dans la programmation Insister sur la prise en compte de la diversité culturelle

Impressions générales des personnes participantes

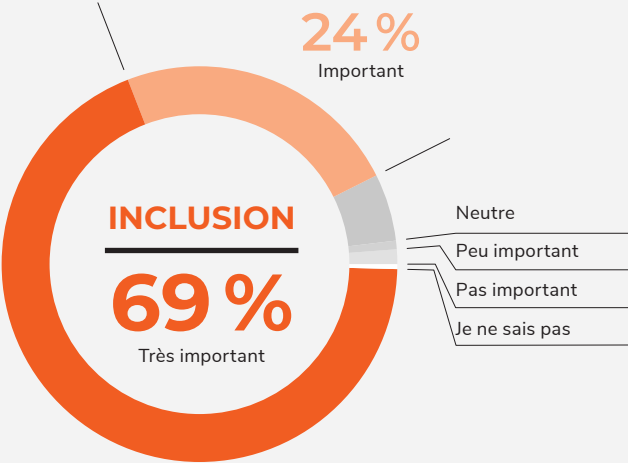
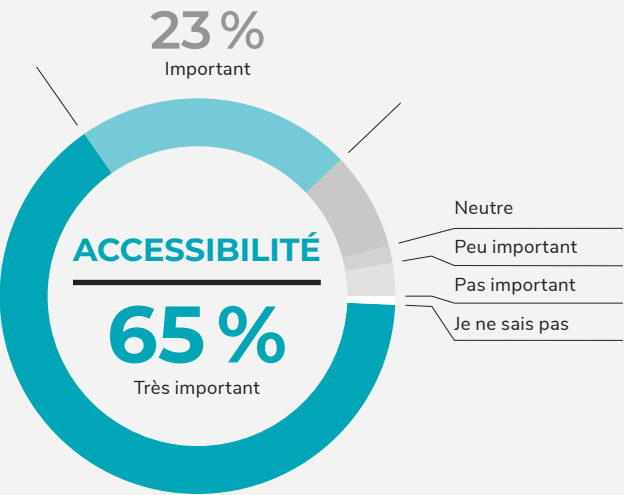
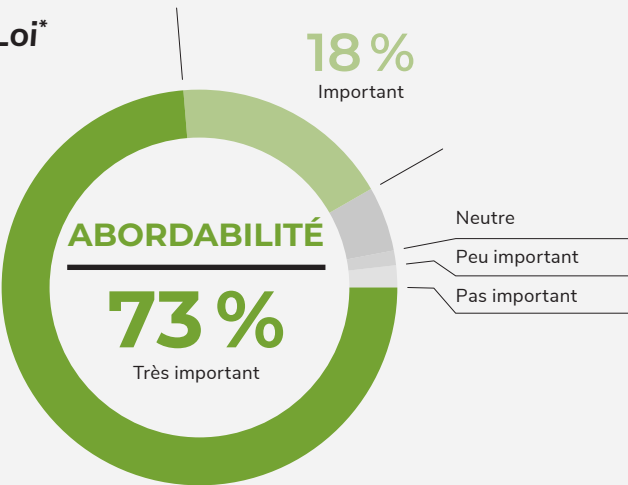
Sondage : Point de vue des parents et des tuteurs et tutrices

Le sondage a été conçu afin de colliger de l'information sur les valeurs et les priorités des parents et des tuteurs et tutrices en lien avec l'éducation de la petite enfance et les services de garde au Yukon. Par une série de questions, le sondage cherchait à connaître les besoins et préférences des parents et tuteurs et tutrices pour alimenter la prise de décisions et l'élaboration de programmes d'éducation et de services de garde.

Globalement, les personnes étaient d'avis qu'il faut incorporer à la Loi les quatre principes que sont la *qualité*, l'*abordabilité*, l'*accessibilité*, et l'*inclusion*.

Importance d'enchâsser les principes dans la Loi*

* Valeurs arrondies au pourcentage près





Qualité

Les parents et les tuteurs et tutrices accordent beaucoup d'importance à la formation et à la qualification des éducateurs et éducatrices de la petite enfance.

Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer l'importance de diverses compétences pour ce personnel, une grande majorité des **répondants et répondantes ont évoqué les compétences suivantes** : ►



98 %

considèrent très important ou important d'avoir de bonnes compétences en communication*



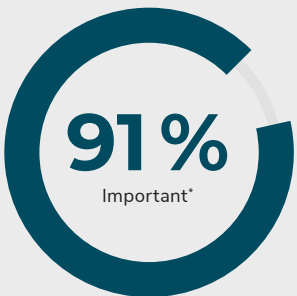
74 %

valorisent les connaissances en apprentissage par le jeu*



72 %

accordent de l'importance à la sensibilisation à la culture des Premières Nations*

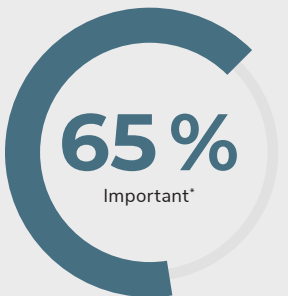


91 %

Important*

Diplôme

en éducation de la petite enfance pour les personnes travaillant dans des programmes d'éducation ou de garderie

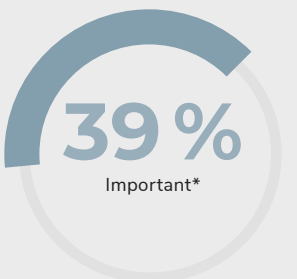


65 %

Important*

Baccalauréat

en éducation de la petite enfance

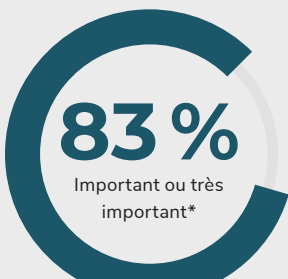


39 %

Important*

Éducation postsecondaire

en général



83 %

Important ou très important*

Diplôme

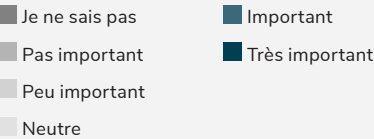
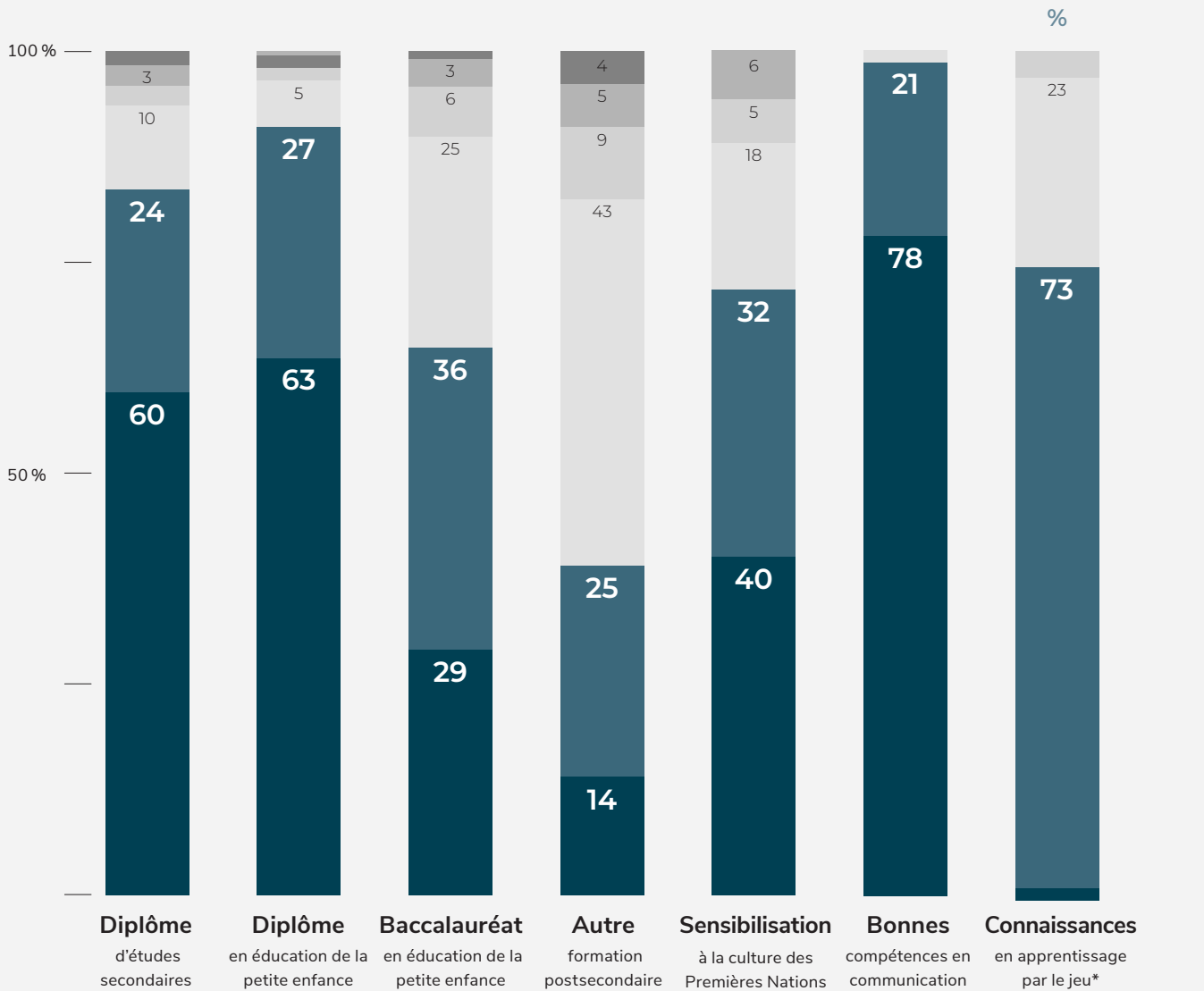
d'études secondaires

*Valeurs arrondies au pourcentage près

Ces résultats mettent en évidence des points de vue divergents sur l'importance d'avoir une formation en éducation de la petite enfance.

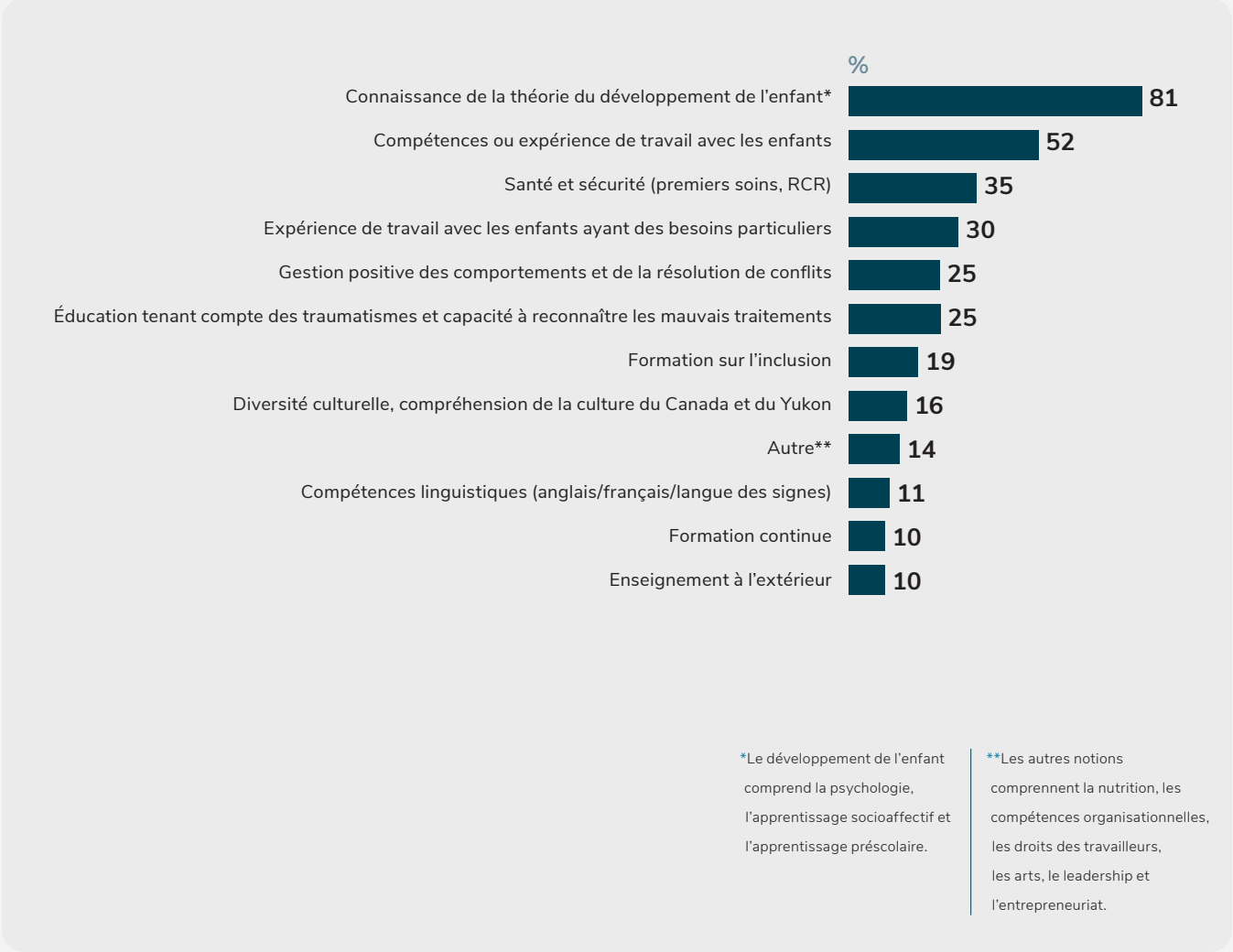
Importance d'un personnel éducateur formé et compétent

Les répondants et répondantes ont aussi évoqué l'importance d'autres compétences et des formations connexes pour les éducateurs et éducatrices de la petite enfance. Le personnel éducateur doit pouvoir travailler avec les enfants et en avoir l'expérience, et très bien comprendre le développement de l'enfant ainsi que les protocoles en santé et sécurité.

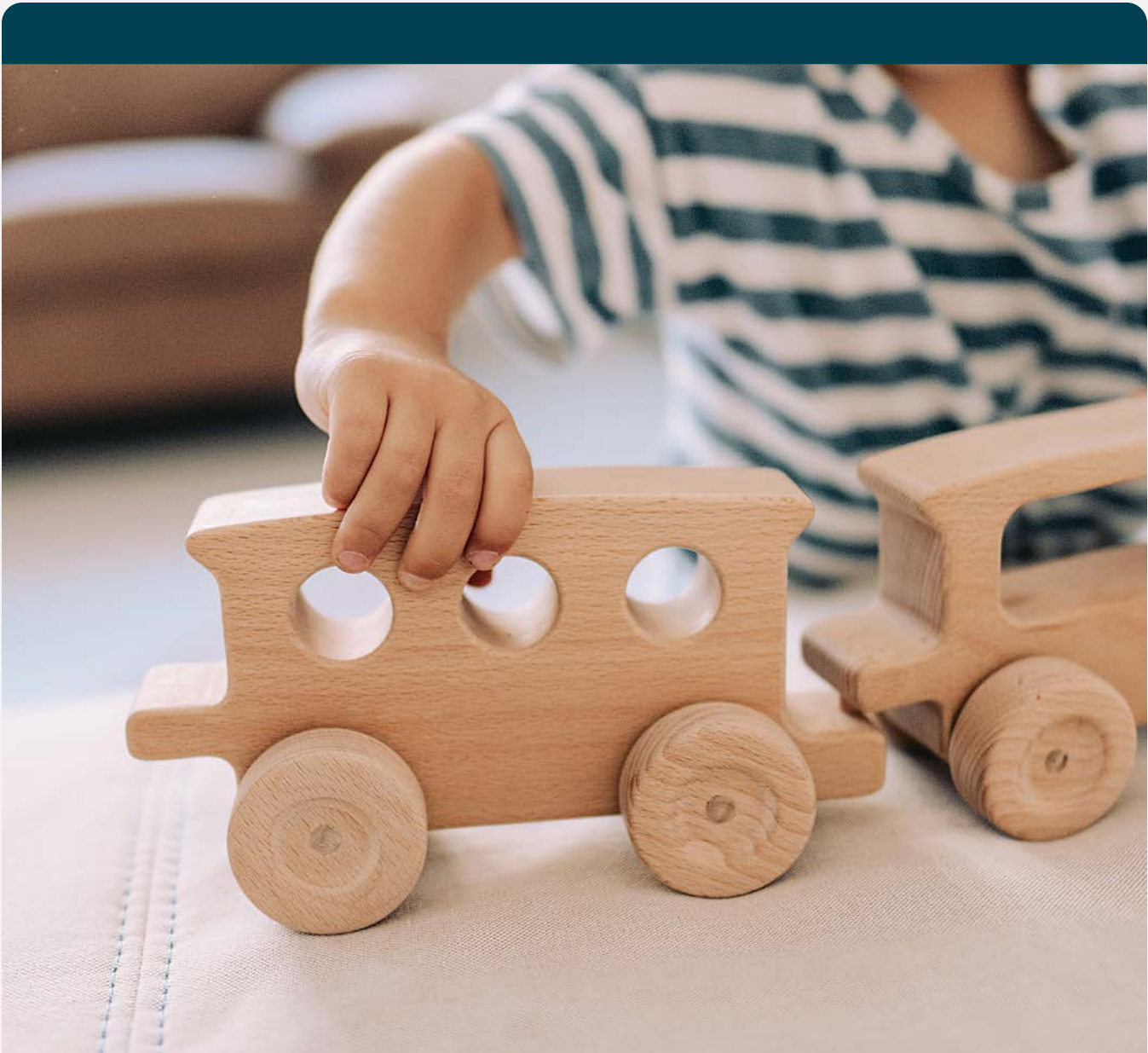


“
Avoir un diplôme n'est pas essentiel pour prendre en charge des enfants. Il importe davantage d'avoir des qualités comme la compassion, la bienveillance, un bon jugement et une bonne éthique de travail.
– Personne sondée

Autres aptitudes ou formations importantes



Bien des personnes estiment que le ratio enfants/personnel éducateur est trop élevé, ce qui nuit à la qualité des interactions entre les adultes et les enfants. On nous a fréquemment dit d'ajouter des éducateurs et éducatrices pour s'occuper des enfants dans les différents groupes d'âge.



Autres recommandations

Accéder aux espaces de plein air

Construire des centres consacrés à l'éducation de la petite enfance

Instaurer un programme de repas sains

Inclure des critères de qualité de la programmation dans les inspections des établissements



Abordabilité



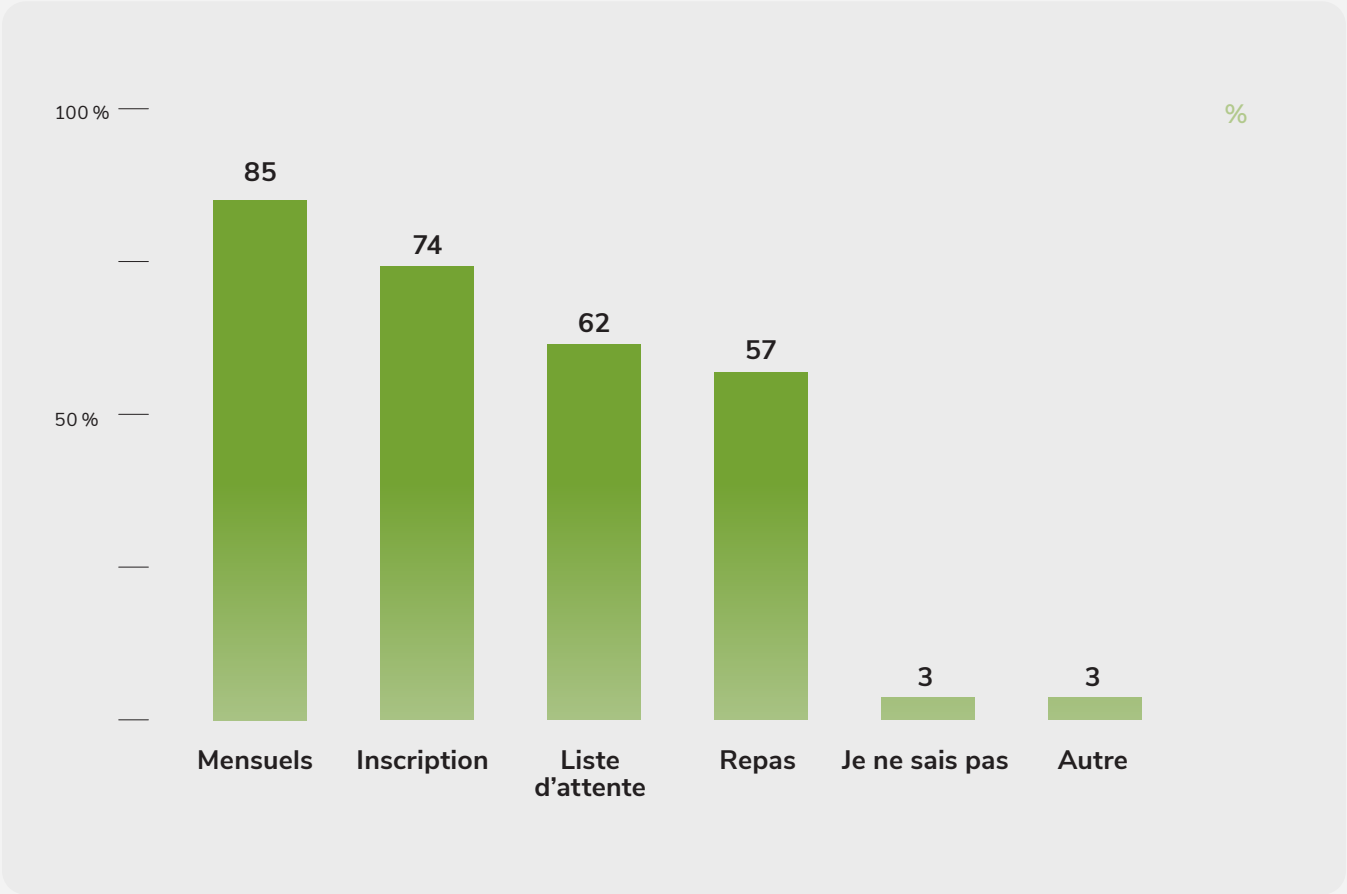
Les parents ont exprimé leur soutien et leur reconnaissance à l'égard du financement universel des services de garde mis en place en 2021, mais se sont dits préoccupés par les frais supplémentaires facturés par les services de garde et demandent par conséquent une augmentation des subventions. Selon un grand nombre de personnes, le gouvernement ne devrait pas seulement réglementer ou limiter les frais mensuels facturés par les services de garde : la réglementation devrait aussi s'étendre à d'autres frais, tels que les frais de liste d'attente et d'inscription et les pénalités imposées lorsque les parents sont en retard pour venir chercher leur enfant.



Je suis mère célibataire d'un enfant en bas âge. Le programme universel m'a apporté une stabilité considérable. Je tiens à remercier sincèrement les artisans de cet investissement dans notre avenir.

— Personne sondée

Types de frais à régler



En outre, 93,5 % des répondants et répondantes étaient favorables ou tout à fait favorables à ce que la législation garantisse un salaire équitable aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance.

Autres recommandations



Subventionner
les camps d'été

Augmenter
régulièrement
le salaire des
éducateurs et
éducatrices pour
favoriser leur
rétention

Normaliser
les salaires
et avantages
sociaux, comme
dans les écoles

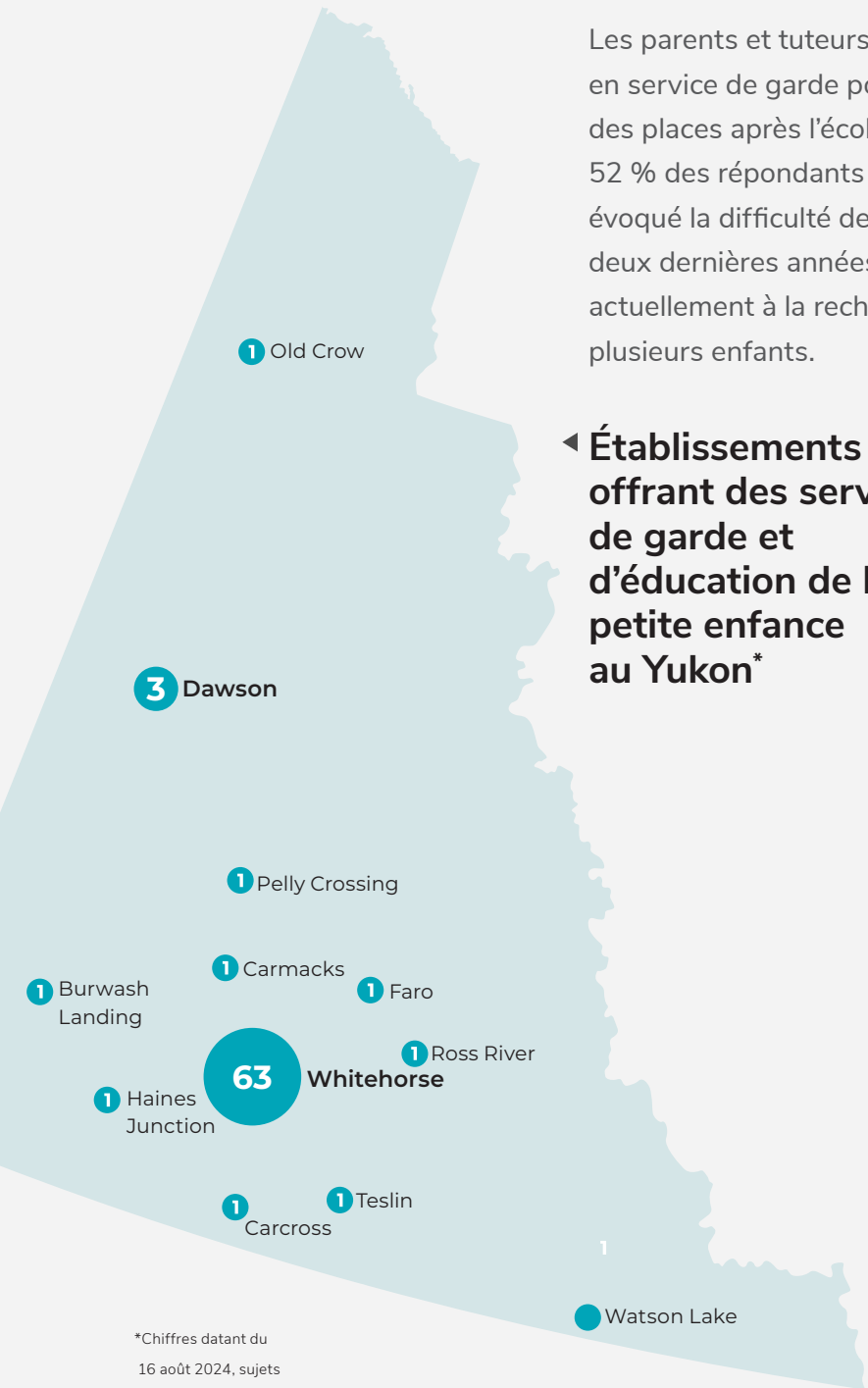


Accessibilité

Les séances de consultation publique, tout comme le sondage auprès des parents et tuteurs et tutrices, ont révélé des recoupements importants entre les principes d'accessibilité et d'inclusion pour les enfants ayant des besoins particuliers.

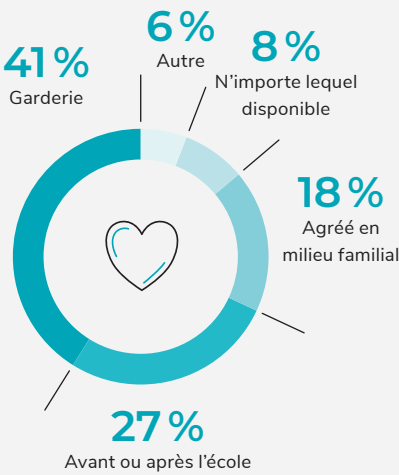
Les parents et tuteurs et tutrices ont du mal à trouver une place en service de garde pour les enfants de tout âge, en particulier des places après l'école et des places pour les bébés. En tout, 52 % des répondants et répondantes ayant des enfants ont évoqué la difficulté de trouver un service de garde au cours des deux dernières années et 31 % de ce groupe ont indiqué être actuellement à la recherche d'un service de garde pour un ou plusieurs enfants.

Établissements offrant des services de garde et d'éducation de la petite enfance au Yukon*



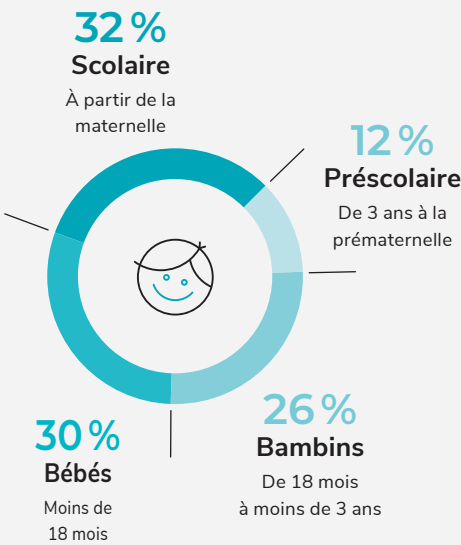
*Chiffres datant du 16 août 2024, sujets à changement.

Type de service de garde recherché



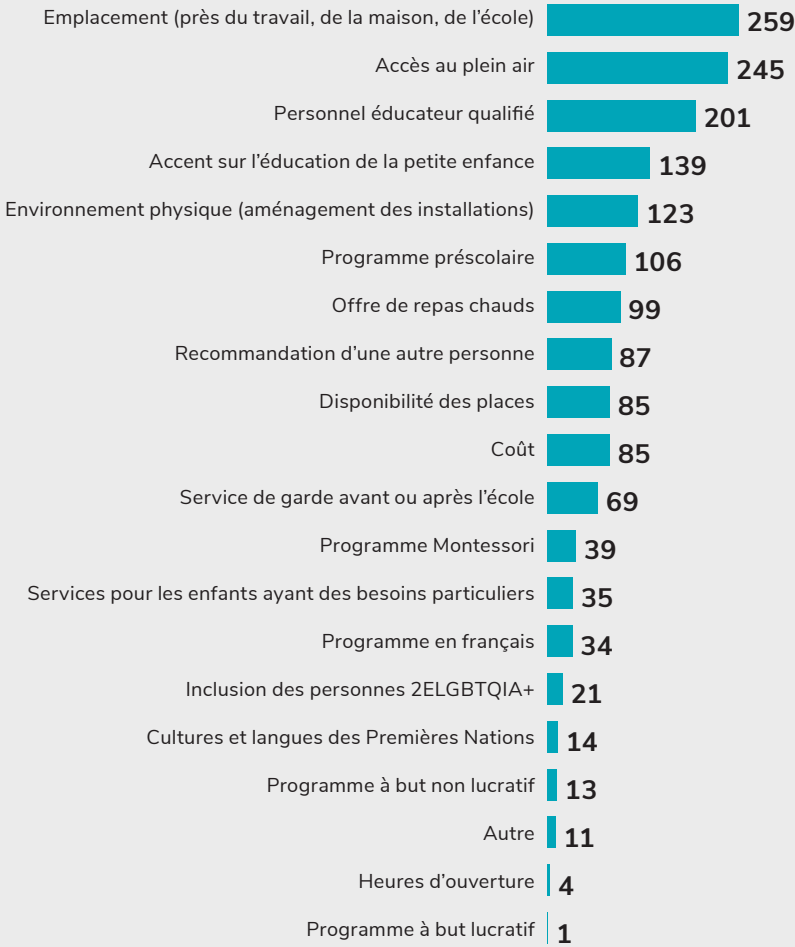
À Whitehorse, le quartier du centre-ville était le plus populaire pour les répondants et répondantes à la recherche d'un service de garde, suivi de Porter Creek/Kulan/Taylor, Whistle Bend et Copper Ridge. En dehors de Whitehorse, les réponses indiquent que Haines Junction et Dawson sont les endroits où les places en service de garde se font le plus rares.

Groupe d'âge visé



Les parents et tuteurs et tutrices ont indiqué que le premier critère pour la recherche d'un service de garde était la proximité de leur travail, de la maison ou de l'école, puis l'accès à l'extérieur (espace de plein air accessible de la garderie ou activités prévues en plein air). Nombreuses sont les personnes qui accordent beaucoup d'importance à la formation des éducateurs et éducatrices ainsi qu'à l'accent mis sur l'éducation de la petite enfance.

Facteurs considérés dans le choix d'un service de garde



Autres recommandations

Offrir des services de garde avant et après l'école dans les établissements scolaires ou à proximité, et fournir un transport gratuit



Avoir des centres qui répondent aux exigences sur l'accessibilité physique



Inclusion



On a constaté un net attrait pour les programmes qui tiennent compte des savoirs et des façons de faire et d’être des Premières Nations du Yukon; idem pour les programmes en français et ceux qui se montrent ouverts aux personnes 2ELGBTQIA+. Cette tendance souligne l’importance de la langue, de la culture et du soutien pour des milieux de garde et d’éducation sûrs et accueillants.

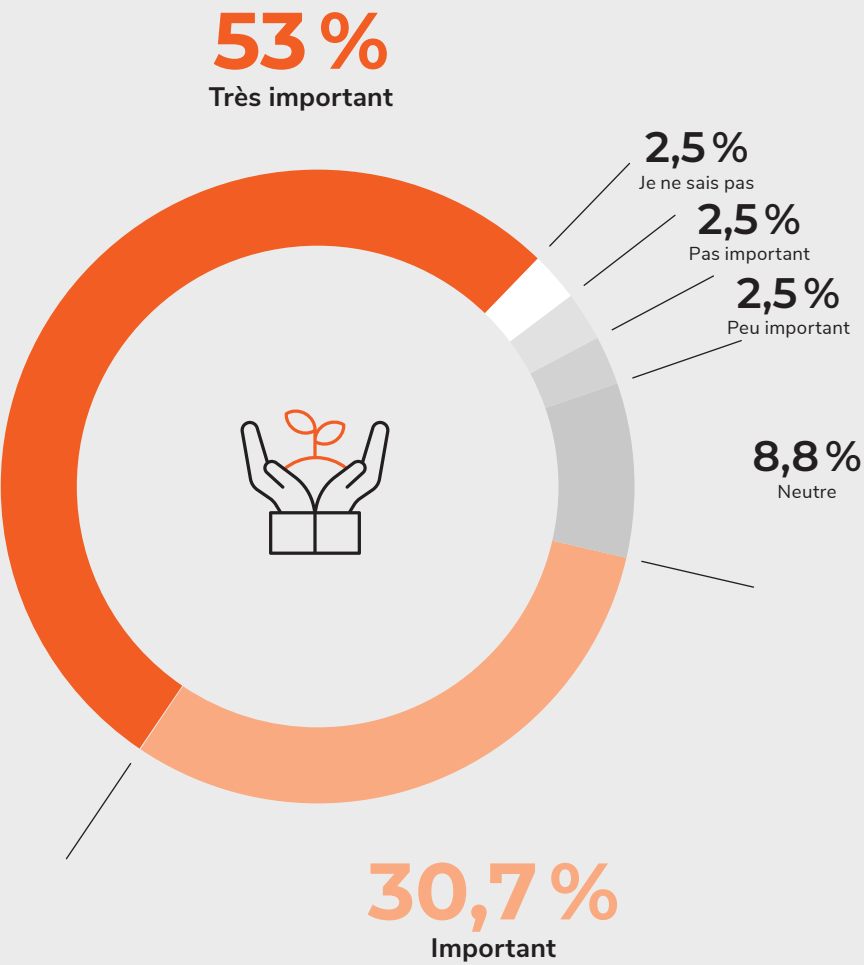
Les répondants et répondantes au sondage ont soulevé l’importance que les services de garde agréés acceptent les enfants ayant des besoins de développement spéciaux. On recherche ainsi des services de garde accessibles et accueillants pour tous les enfants, quelles que soient leurs capacités.



J’ai dû appeler toutes les garderies de la ville pour en trouver une qui accepte mon enfant et ses besoins particuliers. C’est un grand problème qu’on se doit de régler ou, du moins, d’inclure dans des politiques fédérales et territoriales.

– Personne sondée

Importance d’inclure les enfants aux besoins particuliers dans les services de garde agréés





Point de vue du secteur de l'éducation de la petite enfance et des services de garde

La plupart des personnes qui ont participé à la consultation publique se sont dites enthousiasmées par la démarche. Elles ont senti qu'en exprimant leurs idées, elles pourraient aider à améliorer le sort des enfants à qui elles enseignent et dont elles prennent soin tous les jours. En fait, à chaque séance, les personnes présentes ont affirmé qu'elles reprenaient espoir en leur profession, car la population semble enfin les reconnaître comme des professionnelles.



Qualité

Les personnes consultées ont souligné que la qualité est le grand principe qui oriente leur travail – celui dont tous les autres découlent. Elles ont ajouté qu’il était impérieux de mettre en œuvre des mesures qui garantiraient l’offre d’une programmation de haute qualité par les services de garde et d’éducation. La plupart des commentaires touchaient donc l’amélioration de la qualité de l’éducation de la petite enfance et des services de garde au Yukon.

Ratio enfants/personnel éducateur

Divers groupes (éducateurs et éducatrices de la petite enfance, propriétaires et exploitants de services de garde, leaders de gouvernements des Premières Nations, personnel enseignant et étudiants et étudiantes de l’Université du Yukon, personnes représentant la Régie des services de garde d’enfants du Yukon) nous ont dit que le ratio enfants/personnel éducateur est trop élevé. On citait régulièrement en exemple le ratio de bébés par éducateur/éducatrice. Tous et toutes s’entendent pour dire que l’abaissement des ratios permettrait aux éducateurs et éducatrices de mieux s’occuper du bien-être et des besoins développementaux des enfants dont ils sont responsables.

Selon certaines personnes, exiger que les éducateurs et éducatrices travaillent par deux profiterait autant aux enfants qu’au personnel éducateur. Une telle mesure serait vue comme étant utile au bien-être psychologique du personnel et susceptible d’augmenter le soutien aux enfants.

Cadre pour l’éducation de la petite enfance

À chaque séance, on nous demandait de mettre en place un cadre pédagogique afin d’orienter les programmes offerts. Cette question importait particulièrement à la Régie des services de garde d’enfants du Yukon.

On a fait remarquer que ce cadre devra être suffisamment souple pour pouvoir être appliqué par différents types de programmes, y compris ceux qui

misent sur l’éducation en plein air, les cultures des Premières Nations ou la culture francophone.

La plupart des personnes consultées reconnaissent que le cadre pédagogique pour l’éducation de la petite enfance de la Colombie-Britannique – utilisé actuellement par plusieurs services de garde et d’éducation, et enseigné à l’Université du Yukon – nous convient

“

Ça prend tout un village pour élever des enfants, pas juste des parents, donc je pense que c’est mon devoir de faire ce qui est bien pour les petits.

– Personne présente à une séance de consultation

“

On doit toujours se demander ce qui serait le mieux pour l’enfant.

Quand je mesure à quel point l’attachement est essentiel dans les 12 à 18 premiers mois de la vie, je me demande comment je peux me consacrer pleinement à quatre bébés en même temps.

– Personne présente à une séance de consultation

bien, mais elles sentent qu’on pourrait élaborer un cadre propre au Yukon.

Reconnaissance professionnelle, attestation et formation des éducateurs et éducatrices

Les participants et participantes ont vivement recommandé qu’on reconnaisse les professionnels en éducation de la petite enfance et en services de garde en tant qu’éducateurs à l’intérieur de la Loi sur la garde des enfants. Ils ont insisté pour qu’on remplace la catégorie « travailleur/travailleuse en garderie » par « éducateur/éducatrice de la petite enfance », pour souligner le professionnalisme de la tâche et pour s’éloigner de la perception selon laquelle l’éducation de la petite enfance et les services de garde se réduisent au gardiennage d’enfants.

Beaucoup ont aussi évoqué la nécessité de moderniser le processus et les critères d’attestation des éducateurs et éducatrices de la petite enfance. Les opinions variaient sur la nature de ces critères et sur les prérequis exigés pour exercer la profession. Certaines personnes voulaient qu’on n’embauche que des titulaires d’un diplôme

universitaire; d’autres suggéraient d’accepter les candidatures en se fondant sur les compétences, l’expérience et la formation, reconnaissant les difficultés d’accès aux programmes universitaires spécialisés dans le domaine.

Malgré les points de vue divergents sur les critères d’attestation, le principe de la formation continue pour les professionnels du secteur faisait consensus, autant pour le public de Whitehorse que pour celui des collectivités rurales. Plusieurs propriétaires, exploitants et éducateurs et éducatrices ont fait remarquer que les parents et tuteurs et tutrices exprimaient de la frustration lorsqu’on fermait des services de garde pour des raisons de perfectionnement professionnel. Ils ont suggéré qu’on obtiendrait de meilleurs appuis si on reconnaissait les éducateurs et éducatrices de la petite enfance en tant que professionnels et si on rendait le perfectionnement professionnel

obligatoire, comme on le fait pour le personnel enseignant.

On a aussi insisté pour inscrire dans la Loi l’exigence selon laquelle les personnes responsables d’un service de garde et d’éducation devraient avoir une qualification minimale (ex. un diplôme en éducation de la petite enfance, un leadership fort, de grandes compétences en communication) en plus de connaître le paysage culturel du Yukon et d’avoir beaucoup travaillé avec les enfants. Cela favoriserait l’éducation et les soins de qualité et accroîtrait le professionnalisme dans le secteur.

Les gouvernements des Premières Nations qui ont pris part au processus de consultation souhaitent participer à la définition des compétences exigées des éducateurs et éducatrices de la petite enfance qui travaillent sur leurs territoires traditionnels.

Autres recommandations

Augmenter l’accès aux activités et aux espaces de plein air	Revoir le niveau de décibels permis dans les établissements	Lier le financement des services à des critères de qualité	Revitaliser la Yukon Child Care Association	Créer des réseaux d’échange de pratiques pour les exploitants et les éducateurs et éducatrices
Inclure les enfants de la maternelle dans la définition d’enfants d’âge scolaire	Créer un répertoire des éducateurs et éducatrices de la petite enfance qui travaillent au Yukon	Préciser la politique ou la réglementation sur le temps froid pour les exploitants	Trouver des stratégies pour améliorer les conditions de travail des éducatrices et des éducateurs et ainsi reconnaître leurs efforts et augmenter leur désir de rester en poste	Augmenter le financement pour les exploitants pour favoriser : L’agrandissement de la surface de plancher (m ² /enfant) de leur garderie L’aménagement d’espaces pour la création, l’exercice physique, l’exploration sensorielle et le silence L’amélioration de l’accès aux installations L’augmentation des dépenses admissibles pour la bonification des services



Abordabilité

Les personnes présentes aux séances de consultation ont d’abord insisté pour que soit augmenté le financement destiné aux éducateurs et éducatrices ainsi qu’aux établissements; d’autres se sont préoccupées de l’abordabilité des services pour les parents.

Les exploitants en milieu rural, en particulier, ont rappelé le coût de la vie élevé dans les petites localités du Yukon, la faiblesse des revenus dans les familles rurales et la nécessité des soutiens de base pour l’éducation de la petite enfance et les services de garde (ex. programmes alimentaires, approvisionnement en couches et en vêtements convenables).

Dans les séances qui leur étaient destinées, les éducateurs et éducatrices de la petite enfance ont réclamé la hausse de leur salaire et l’élargissement de leurs avantages sociaux (ex. congés de maladie).

Certaines personnes souhaitaient obtenir du financement pour de la formation continue ou pour bonifier les programmes de bourses afin de soutenir les études postsecondaires en éducation de la petite enfance et en services de garde.

Autres recommandations

Augmenter l’accessibilité et l’abordabilité des places sans réservations		Lier le salaire des éducateurs et éducatrices à leur expérience et à leurs compétences	Augmenter le financement de manière à pouvoir offrir des repas aux enfants
Restaurer le financement au nettoyage aux niveaux qui avaient cours pendant la pandémie de COVID-19		Permettre aux établissements de facturer aux parents des frais qui suivent la hausse annuelle de l’indice des prix à la consommation	



Accessibilité

Dans toutes les séances de consultation, on a convenu que chaque enfant, peu importe ses besoins, doit être en mesure d’accéder aux services de garde et d’éducation.

Autres recommandations

On a aussi convenu qu’il fallait rendre accessible le financement nécessaire pour réaliser les changements infrastructurels qui permettront d’accueillir tous ces enfants.		Embaucher , au sein du ministère, une personne-conseil qui aidera les nouvelles familles immigrantes et les familles dont les enfants ont des besoins particuliers à trouver le meilleur endroit pour leurs enfants	Augmenter les occasions de perfectionnement professionnel pour appuyer les éducateurs et éducatrices qui travaillent avec des enfants aux besoins particuliers	Augmenter les occasions de perfectionnement professionnel en général et offrir du soutien aux services de garde qui doivent fermer pendant ces périodes
Rendre disponibles en tout temps les services de soins d’urgence		Rendre accessible aux exploitants un répertoire des éducateurs et éducatrices soutenus		



Inclusion

Inclusion des enfants ayant des besoins divers

Dans toutes les séances, on a réclamé du soutien supplémentaire pour les enfants ayant des besoins spéciaux ou particuliers. On a suggéré que le ministère subventionne séparément l'embauche de personnes responsables de l'inclusion au sein de chaque organisation, et que cet effectif n'entre pas dans le calcul du ratio enfants/personnel éducateur.

On a aussi réclamé davantage de visites de la part de spécialistes du développement de l'enfant et plus de formations spécialisées pour les éducateurs et éducatrices travaillant avec ces enfants.

Les personnes consultées ont aussi convenu de l'importance de regrouper tous les enfants, peu importe leurs capacités ou leurs besoins. Les personnes qui doivent concilier ces différences ont quant à elles exposé clairement les difficultés que cette démarche implique.

Inclusion culturelle

Toutes les personnes consultées ont convenu qu'il importe de reconnaître l'ensemble des cultures, de sorte que tous et toutes se sentent respectés et à l'aise dans les établissements d'éducation de la petite enfance et de services de garde.

Le fait qu'on accepte que la culture et les coutumes de nos Premières Nations fassent partie de la programmation quotidienne de nos services de garde en milieu familial, ça m'enchant. Je dis "quotidienne" parce que ça correspond au mode de vie des enfants.

— Personne présente à une séance de consultation

Tout en admettant que chaque Première Nation a sa culture distincte, on a appelé à définir comment on reconnaîtrait ces cultures et comment les services de garde et d'éducation pourraient travailler avec les Premières Nations dans les collectivités pour, d'une part, confirmer que les éducateurs et éducatrices possèdent les compétences nécessaires et, d'autre part, pour préciser ce qui constituerait une éducation culturelle adéquate.

Les représentants des gouvernements des Premières Nations qui ont participé aux séances de consultation ont affirmé qu'il importait que leurs cultures soient enseignées dans les centres d'éducation de la petite enfance et les services de garde.

La communauté francophone, elle, a exprimé son désir de recevoir des services adaptés à ses besoins linguistiques et culturels, et veut que cette offre de services soit inscrite dans la nouvelle Loi.

Autres recommandations

Définir le mot « inclusion » dans la législation	Lier le financement des services de garde et d'éducation à un ensemble d'indicateurs d'inclusion		Instaurer des cercles de pratique gérés par les communautés	Intégrer une représentante ou un représentant francophone à tout comité ou groupe de travail sur l'éducation de la petite enfance et les services de garde pour que la perspective de la communauté francophone soit prise en compte	
Amener les collectivités, en particulier les parents, à s'engager davantage dans l'animation des services de garde et d'éducation		Faciliter l'intégration du secteur yukonnais pour les éducateurs et éducatrices francophones	Former plus d'éducateurs et d'éducatrices autochtones	Ajouter de la programmation sur les cultures des Premières Nations du Yukon dans les centres d'éducation de la petite enfance et les services de garde	Orienter les éducateurs et éducatrices qui arrivent d'ailleurs au Canada ou de l'étranger





Prochaines étapes

Pour continuer de bâtir un système d'éducation de la petite enfance et de services de garde inclusif, abordable, accessible et de qualité supérieure, le ministère de l'Éducation demeure résolu à collaborer avec les gouvernements des Premières Nations, la Régie des services de garde d'enfants du Yukon, les parents et tuteurs et tutrices, les propriétaires et exploitants de centres d'éducation de la petite enfance et de services de garde, les éducateurs et éducatrices ainsi que les promoteurs de l'éducation de la petite enfance.

La rétroaction qui a été reçue lors de la consultation servira à alimenter l'ébauche de la nouvelle Loi. Les commentaires formulés insistent sur l'importance d'adopter une approche collaborative et fondée sur les relations pour moderniser l'éducation de la petite enfance et les services de garde au Yukon.





EDU-Septembre2024